



Licence professionnelle : Gestion du risque infectieux associé aux soins (GRIAS)

Parcours de la mention Métiers de la santé : technologies

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Formation réservée aux infirmiers ou infirmiers spécialisés, manipulateurs en électroradiologie médicale ayant au moins 3 années d'exercice professionnel. Cadres de santé, Sages-femmes, Techniciens de laboratoire d'analyses médicales, Internes de spécialité, en médecine et en pharmacie, Docteurs en médecine ou en pharmacie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Sélection sur dossier à demander à Mme Rubini : s.rubini@unistra.fr

Les candidatures sont à transmettre de préférence avant le 1er juillet. Les candidatures arrivées au delà de cette date sont prises en compte dans la limite des places disponibles.

OBJECTIF ET POINTS FORTS DE LA FORMATION

Comme le PROPIAS, la Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l'antibio-résistance a mis l'accent sur le besoin en formations des professionnels de santé (Actions 12-13-14). L'université de Strasbourg propose une formation diplômante et professionnalisante. La licence professionnelle apporte l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier de spécialiste de la prévention et du contrôle des infections (praticien et infirmier hygiéniste notamment). Elle répond également au besoin de formation pour devenir technicien biohygiéniste.

POINTS FORTS :

- > Equipe pédagogique multidisciplinaire et multi professionnelle
- > Abords théoriques et pratiques des concepts de prévention et contrôle des infections
- > A chaque fois que cela est possible, déplacement sur site en activité pour une mise en situation réelle des apprenants
- > Dispositif pédagogique évolutif et s'adaptant aux besoins des étudiants

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Maîtriser les principes et les outils de prévention des infections associées aux soins
- > Acquérir une stratégie professionnelle de gestion de projet et savoir en assurer le management
- > Connaître les règles de la responsabilité professionnelle en matière d'infections associées aux soins et les recours à l'encontre des professionnels et de l'administration
- > Maîtriser les procédures de management de la qualité et de gestion documentaire.
- > Maîtriser les principaux outils de management et de gestion des risques dans les établissements de santé
- > Maîtriser des outils de communication permettant d'améliorer l'impact du message transmis

PROGRAMME

Le parcours de formation comprend 4 grandes étapes.

1. Formation de base en hygiène hospitalière

Elle correspond aux UE 1 à 5 (210 heures d'enseignement dont 2 jours de colloque-formation). Pour les candidats qui ne souhaitent pas valider d'emblée la licence professionnelle, l'obtention de ces 5 UE et du projet tuteuré aboutit à la délivrance du DUPIN.

2. Formation complémentaire en hygiène hospitalière

Elle comprend les UE 6 à 9 (140 heures d'enseignement) et apporte des compétences nouvelles supplémentaires en droit de la santé, management et gestion des risques notamment.

3. Projet tuteuré

Il s'agit d'un travail de recherche portant sur une thématique d'hygiène hospitalière ou de prévention des IAS. Le travail aboutira à la rédaction d'un mémoire et à sa soutenance orale.

4. Stage d'insertion professionnelle

La durée de stage dans une EOH est de 12 semaines et peut être segmentée. Des dérogations portant sur une partie ou la totalité du stage peuvent être obtenues sous certaines conditions.

Chaque UE peut être suivie indépendamment, comme un stage court de formation continue, et capitalisée.

Participation aux deux Journées d'Hygiène Hospitalières et de Prévention des Infections Nosocomiales de Strasbourg les 7-8 décembre 2023 (séminaire scientifique, sous réserve de programmation).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours, travaux de groupes et travaux dirigés complétés par une insertion en milieu professionnel de 12 semaines.

OBTENTION DU DIPLÔME

La licence sera acquise si l'ensemble des UE, le projet tuteuré et le stage d'insertion professionnelle sont validés. Le parcours d'acquisition devra être effectif sur une période de 5 ans. Chaque UE est à valider indépendamment via des devoirs sur table, devoirs à la maison ou des travaux de groupe. Les crédits (ECTS) seront acquis pendant une durée maximale de 5 ans si le diplôme complet n'est pas obtenu. Le diplôme peut être acquis tout ou en partie par la validation des acquis de l'expérience.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Thierry LAVIGNE, Maître de conférences de l'Université de Strasbourg, Praticien Hospitalier, responsable du Service d'Hygiène Hospitalière des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : thierry.lavigne@chru-strasbourg.fr

ANIMATION

Equipe d'enseignants hospitalo-universitaires et professionnels de santé.

PASS'COMPÉTENCES UNIVERSITAIRE

Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans.

LIENS UTILES

Toutes les informations sur : <https://grias.pci-strasbourg.eu/home>

DIPLÔME D'ETAT

Durée : 336 heures d'enseignement et 12 semaines de stage, modulables

En 2023/2024

Référence SRI23-0116A

UE1-2 : du 18 au 22 septembre 2023

UE3 : du 16 au 20 octobre 2023

UE4a : du 20 au 24 novembre 2023

Congrès : 7 et 8 décembre 2023

UE4b : du 8 au 12 janvier 2024

UE4c : du 18 au 20 mars 2024

UE5 : du 12 au 16 février 2024

UE6 : du 15 au 19 avril 2024

UE7 : du 13 au 17 mai 2024

UE8 : du 10 au 14 juin 2024

UE9 : du 1er au 5 juillet 2024

En 2024/2025

Référence SRI24-0116A

De mi-septembre à début juillet.

Tarif

6445 € En 2023/24

Parcours sur plus d'un an (Pass'Compétences) : nous consulter.

Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Sylvia RUBINI

Tél : 03 68 85 49 22

Sauf le mercredi

s.rubini@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'état n°RNCP 30114 sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.